



LES CARNETS DE L'ÉPAU

La lettre des élus de **gauche**, **progressistes** et **écologistes**



Le vote du Budget Primitif 2022 : prudence ou frilosité de la Majorité ?

Les 17 et 18 mars, le Conseil Départemental se réunissait afin de voter le Budget 2022. Dans un contexte d'incertitudes économiques, la Majorité départementale a fait le choix du refus de l'ambition pour notre territoire.

Notre groupe, malgré son esprit constructif, a dû se résoudre à voter contre le budget.

Cette année 2022 démarre dans une incertitude qui appelle à la prudence. Persistance des contraintes liées à l'épidémie de Covid-19, guerre en Ukraine, inflation des prix de l'énergie et des produits agricoles, élections présidentielles, autant d'éléments qui nécessitent un pilotage habile, un mélange subtil de mesure et d'audace pour franchir les chicanes de la situation en toute sécurité et en responsabilité. Or, ce budget n'est pas à la hauteur des attentes des Sarthoises et des Sarthois ! Plan Santé 2 repoussé à plus tard, soutien trop limité à l'Université, absence d'une politique environnementale concrète, plan vélo réduit à une vision touristique, refus de s'engager dans le dispositif « Territoire Zéro chômeur »,

À LIRE CE MOIS-CI :

NOTRE DOSSIER :
Pages 2 et 3 - Le désert médical sarthois, quelles perspectives ?

Page 4 - Les permanences de vos conseillers départementaux et les rendez-vous du mois d'avril

investissement en baisse... Il apparaît clairement que Le Département n'a pas pris conscience des enjeux et manque d'ambitions pour l'avenir de notre territoire.

Retrouvez la tribune de notre groupe dans le magazine "La Sarthe", n°170

"L'engagement du Département n'est pas à la hauteur sur des enjeux essentiels de notre territoire : la Santé, l'Université, l'Environnement, la Solidarité. Aucune de nos propositions n'a été retenu à ce jour. Nous votons donc contre le BP !" C.Council



Le désert médical sarthois : quelles perspectives ?

La Sarthe est l'un des départements français le plus touché par la désertification médicale. 97ème sur les 101 départements, il est rare aujourd'hui de croiser une Sarthoise ou un Sarthois qui ne soit pas touché par cette problématique. Constat et tour d'horizon des pistes explorées pour endiguer le phénomène.

90%

pourcentage de médecins et dentistes n'acceptant plus de nouveaux patients (source : ACCDM-UFC-Que Choisir 72)



13%

pourcentage de Sarthois et de Sarthoises sans médecin traitant (source : ACCDM)



235

nombre de médecins pour 100.000 habitants contre 338 pour la moyenne nationale (Source : INSEE, 2018)

-1,9

variation de l'âge moyen de médecins sarthois entre 2010 et 2020 (Source : CNOM, 2020)



La question de la Santé est primordiale pour les Sarthoises et les Sarthois. Les pouvoirs publics s'emparent de cette question afin de répondre aux besoins du territoire. Sur proposition du Maire du Mans, l'organisation d'Assises de la Santé au plan départemental dans le courant de l'année 2022 devrait permettre de mettre tous les acteurs autour de la table afin d'élaborer un plan d'action commun le plus efficace possible. Nous restons également dans l'attente du plan Santé 2 promis par la majorité départementale prochainement...

De nombreuses solutions sont envisagées afin de pallier cette dynamique mortifère même si, comme le montre la variation de l'âge moyen des médecins sarthois, tout n'est pas perdu ! Cependant, le creux de la vague est encore à venir, de nombreux médecins devant partir à la retraite dans les prochaines décennies sur le territoire. L'enjeu principal est donc de développer une solide politique d'attractivité sur l'ensemble du territoire départemental. Même si la métropole mancelle figure logiquement comme une locomotive de cette politique, c'est bien tous ensemble que nous gagnerons ce défi pour notre Santé !

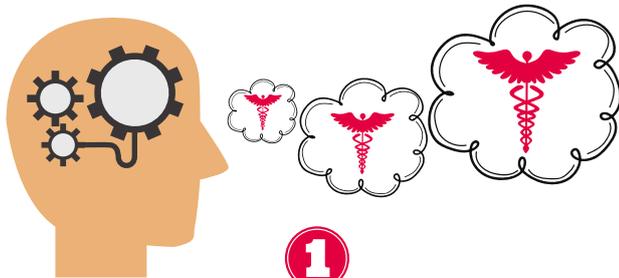
Le retour des Assises de la Santé : un rendez-vous à ne pas manquer !

En 2018, les Assises de la Santé organisées au Palais des Congrès et de la Culture du Mans avaient permis de réunir les différents acteurs de la Santé et de poser un diagnostic et des pistes de travail. Depuis les MSP et les centres de santé fleurissent et permettent à la Métropole de renouer avec une dynamique positive. En 2022, le travail continue et permettra d'instaurer une action plus transversale encore sur ces sujets prioritaires pour notre territoire.



Les perspectives d'avenir pour la Santé en Sarthe

Les Sarthoises et les Sarthois sont inquiets pour leur Santé. Même si la situation est critique et impose d'agir rapidement dans un esprit collectif et constructif, tout n'est pas si noir et les choses pourraient s'améliorer grâce à la mobilisation de tous. Tour d'horizon des pistes développées sur le territoire.



1

Les Maisons Pluridisciplinaires de Santé (MSP)

Les MSP attirent de plus en plus de professionnels de santé qui aspirent à un mode de vie plus équilibré permettant une vie de famille facilitée grâce à la collaboration de plusieurs cabinets libéraux. Ces structures permettent d'allier la conservation du statut libéral tout en permettant un confort de vie par la mutualisation des charges des cabinets.

2

Le soutien aux centres de santé

Les centres de santé municipaux, à l'instar des MSP, séduisent de plus en plus de professionnels de santé qui aspirent à un mode de vie plus équilibré permettant une vie de famille facilitée grâce au salariat. Ce secteur, historiquement libéral, connaît depuis quelques années de profonds changements qui permettent la mise en place de nouvelles politiques de santé. Toutefois, jusqu'à présent la Majorité départementale a refusé de soutenir ces nouvelles structures qui répondent très bien à l'urgence de la situation. Ainsi, aucun des centres de santé, du Mans, de La Ferté-Bernard ou de Connerré n'a pu bénéficier d'un soutien financier.

3

Les soins infirmiers de Pratiques Avancées

La pratique avancée permet à des infirmiers d'exercer des missions et des compétences plus poussées, jusque-là dévolues aux seuls médecins. C'est un nouveau métier, à la frontière entre médecin et infirmier(e) qui permet de libérer du temps médical aux médecins.

4

Attirer les étudiants et les stagiaires en médecine

Favoriser l'installation de structures de formations (ex : soins dentaires) ou de structures d'excellence (ex : centre de cancérologie) ainsi que l'accueil d'étudiants stagiaires auprès des cabinets en leur offrant les meilleures conditions d'accueil possibles (logement, mobilités, etc.)

5

La création d'un CHU ?

"Le Mans dispose du plus grand CH de France, Angers du plus petit CHU : n'y-a-t-il pas là un projet à construire ?" s'interrogeait Christophe Rouillon lors de l'examen du BP. Lorsque Jean Castex annonce la création du CHU à Orléans en février dernier, cette perspective retrouve un peu de crédibilité. Quand on sait que 50% des étudiants en médecine s'installent dans la ville de leurs études, on se dit que ce serait la solution idéale pour l'avenir de notre territoire. Cela doit nous inciter à développer plus fortement les liens entre Le Mans et Angers.

6

Le Bien vieillir, le sport Santé et les politiques de prévention

Le meilleur moyen de ne pas avoir affaire à un médecin est d'être en bonne santé, on ne le répète jamais assez ! De nombreuses disciplines se développent afin d'optimiser son capital santé. À tout âge, une pratique sportive et une bonne connaissance des pratiques à risque permettent encore d'améliorer sa santé. Ce volet prévention est jusqu'à présent absent des propositions départementales

7

Les politiques d'attractivité : communication et subventions

Attirer des médecins est une solution évidente mais comment faire ? En 2018, la Majorité lançait une campagne de communication dont le résultat est a posteriori mitigé. En revanche, la reconnaissance de la Sarthe comme territoire déficitaire dans son intégralité permettrait de généraliser les primes à l'installation évitant la concurrence entre les territoires.



Vous avez des idées pour améliorer la situation en termes de santé ?

Venez nous rencontrer !

Trombinoscope de vos élus et calendrier des permanences

Venez rencontrer vos conseillers !



Le Mans 4

Lydia Hamonou-Boiroux :
(sur rendez-vous au
02.43.47.37.37)

Christophe Rouillon :

Mardi 19 avril :
9h30-10h30 à la Mairie du
Mans

Vendredi 1 avril :
11h-12h : Salle de
l'Oiselière, Le Mans

Mardi 27 avril :
16h30-17h30 à la Mairie du
Mans

Le Mans 6

I. Cozic-Guillaume :

Samedi 2 et 30 avril :
11h à la Mairie d'Arnage.
Mercredi 6 avril :
9h à la Maison de quartier
R.Manceau, 10h au Centre
social des Quartiers Sud et
11h à la MPT Jean Moulin.

C. Counil :

Vendredi 1er avril :
16h à la MPT Jean Moulin.
Samedi 9 avril :
10h au Royal et 11h à la
Mairie d'Arnage.
Samedi 30 avril :
10h au Royal.

Le Mans 2

Vendredi 1er avril :
17h45-18h45 au 1er
étage de la MPT, La
Chapelle Saint-Aubin.

Lundi 4 avril :
16h30-17h30 à la
Mairie de Saint-
Saturnin.
18h-19h à la Mairie de
la Milesse

Jedi 7 avril :
18h-19h aux Saulnières,
Le Mans

Le Mans 5

Jeudi 7 avril :
11h-12h au
Kaléidoscope, Les
Sablons.

Mercredi 13 avril :
11h-12h à la Salle
Henri Barbin.

Mardi 19 avril :
11h-12h à la Maison
de Quartier Édith Piaf.

Lundi 25 avril :
14h-15h à la Maison
de Quartier des
Bruyères.

La Flèche

Sur rendez-vous :
laurent.hubert@sarthe.fr
michele.juguin-laloyer@sarthe.fr



Les rendez-vous du mois d'avril

**Commission
permanente**

**Élections
présidentielles**

**Commission
permanente**

25 mars

10 et 24 avril

29 avril



**N'hésitez pas à
nous contacter
pour toute
demande de
rendez-vous !**

SUIVEZ NOUS !

www.la-sarthe-a-gauche.com

[@SartheaGauche](https://twitter.com/SartheaGauche)

[Osons la Sarthe à gauche](https://www.facebook.com/OsonsLaSartheaGauche)

NOUS CONTACTER

Nathalie GUILMAIN
02 43 54 74 79

nathalie.guilmain@sarthe.fr

Nathan CHÂRON
02 43 54 73 35

nathan.charon@sarthe.fr



Groupe des élus de gauche,
écologistes et progressistes

Conseil départemental
de la Sarthe
Place Aristide Briand
72000 Le Mans